

# MAIRIE DE MARINGES

---

Tél. 04 77 94 42 21

mairie-maringes @bbox.fr

## **PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 FEVRIER 2016**

**PRÉSENTS:** M. BRUYÈRE Christian. Mme CHALANDON Nicole. M. CROZIER Bernard. M. THEVENON Denis. M. GRANGE Denis. Mme PENVEN-DE MARI Marie-Hélène. CHALANDON Angélique. M. CHARVOLIN Christophe. Mme VERNE Georgette.

**ABSENT EXCUSEE:** M. RIVOIRE Jean-Pierre. M. Guy VILLEMAGNE. M. Georges CHARBONNIER.

**ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES :** M. BLANCHON Pierre-François (Pouvoir à CHALANDON Angélique). Mme FARGE Marie-Thérèse (pouvoir à Christophe CHARVOLIN). Mme MICHALET Myriam (pouvoir à GRANGE Denis)

**SECRETAIRE :** M. GRANGE Denis.

Le Maire ouvre la séance et propose au Conseil municipal d'adopter les points suivants à l'ordre du jour :

- Subvention association Cantine
- Encaissement chèques Direction Générale des Finances Publiques

Monsieur le Maire propose de le soumettre au conseil du jour. Après en avoir délibéré, le Conseil accepte à l'unanimité des membres présents ces ajouts à l'ordre du jour.

### **1- SUBVENTION ASSOCIATION CANTINE**

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°2015/03.04 du 26/03/2015 relatif à la subvention cantine. Il informe l'assemblée que cette subvention inscrite au budget 2015 n'a pas été versée à l'association cantine. Monsieur le Maire propose de verser cette subvention rapidement. (9050€)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **APPROUVE** la proposition de Monsieur le Maire, **AUTORISE** Monsieur le Maire à verser la subvention de 9050€ avant le vote du budget.

### **2- AUTORISATION A ENCAISSER CHEQUES DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**

Monsieur le Maire fait part d'un dégrèvement de taxe foncière. Le Trésor Public rembourse à la commune une somme de 213€.

Le Conseil Municipal, après délibération, **AUTORISE** Monsieur le Maire à encaisser les chèques du Trésor Public pour un montant de 213 €

### **3- NUMEROTATION DES RUES – PLAN D'ADRESSAGE SUITE AU PROJET THD42**

Monsieur le Maire rappelle les délibérations du 16 octobre 2013 et du 23 octobre 2014 relatives aux travaux de numérotation du bourg.

Compte tenu du déploiement du Très Haut Débit sur la commune, Monsieur le Maire propose d'étendre l'adressage à l'ensemble du territoire communal.

Dans cette optique, la poste propose 2 prestations :

♦ Devis d'aide à la dénomination et numérotation des accès aux voies de la commune : 2410.88€ TTC

Ce tarif comprend :

191 adresses à traiter

Le diagnostic et l'audit des voies

La nouvelle dénomination des voies et la numérotation des accès aux voies

L'appui technique de la poste auprès de l'équipe municipale.

♦ Devis de mise à jour du Guichet adresses pour le compte de la commune : 864€ TTC

Ce tarif comprend :

191 adresses à traiter

L'appui technique de la poste auprès de l'équipe municipale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **APPROUVE** la proposition suivante :

Devis d'aide à la dénomination et numérotation des accès aux voies de la commune : 2410.88€ TTC

Ce tarif comprend :

191 adresses à traiter

Le diagnostic et l'audit des voies

La nouvelle dénomination des voies et la numérotation des accès aux voies

L'appui technique de la poste auprès de l'équipe municipale.

DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour donner suite à cette délibération.

Le Conseil Municipal décide de demander un devis avec plaques en émaille 10\*15, simple liseret, police simple, couleur rouge bordeaux et pour les plaques de rue 42\*25 avec même liseret assorties aux plaques numéro. Le kit visserie est compris. La couleur des poteaux : gris (comme les potelets de l'école et du restaurant).

Denis Thevenon indique que d'autres signalétiques devraient être demandées : défibrillateur, salon, restaurant, EARL du pie vert.

Des panneaux aussi sont à changer : Attention enfants vers l'école. Le panneau STOP à la sortie de la salle.

#### **4- ARRET MINUTE**

Lors de sa réunion du 14 septembre 2015, la commission permanente a décidé d'allouer à notre commune une subvention de 416€ au taux de 60% sur un montant de travaux subventionnable de 693€ pour l'aménagement d'un arrêt minute vers la boulangerie RD 103.

Monsieur DELBONO, responsable secteur Feurs, nous a proposé des zebras avec poteaux souples et des places marquées au sol ainsi que le panneau arrêt minute.

#### **5- LA RATE**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que lors de sa réunion du 14 septembre 2015, la Commission permanente a décidé d'allouer à notre commune une subvention de 959€ au taux de 60% sur un montant de travaux subventionnable de 1599€ pour la mise en sécurité du hameau « la Rate » RD 1089.

Bernard Crozier explique que l'on a obtenu ces accords de subvention sur les panneaux stop.

Ils ne veulent pas mettre de panneau à 70km/heure car d'après leur test, la moyenne de vitesse de circulation est de 77km/heure et 69 km/h pour les poids lourds. Pour information une moyenne de 4500 véhicules/ jours traversent cet axe.

Une habitante de la rôte dont la fille entre au collège l'année prochaine a fait une demande pour déplacer l'arrêt de bus jugé trop risqué. Elle demande l'appui de Monsieur Vericel et Mme Darfeuille.

Monsieur le Maire propose de redéposer un dossier à Monsieur Delbono (avant le 31 mars) pour la signalétique de 70km/h et pour sécuriser l'arrêt de bus.

Le conseil Municipal est d'accord pour refaire une demande de subvention tout en appuyant le dossier de cette habitante.

## **6- CHEMIN DE YVES BLANCHON**

Monsieur le Maire expose le courrier reçu par Yves Blanchon. Il explique que ce monsieur voudrait que le chemin communal qui longe sa propriété soit déclassé officiellement et que la voie privée goudronnée par la commune passe dans le domaine public.

Monsieur le Maire propose de se renseigner sur les démarches de déclassement de chemin afin de faire avancer ce dossier.

## **7- TRAVAUX VESTIAIRE :**

Monsieur le Maire rappelle la nécessité d'effectuer des travaux eu égard à l'état du toit des vestiaires du stade.

Monsieur le Maire présente les devis estimatifs relatif à la réfection de toiture du stade comprenant la toiture-zinguerie d'un montant de 10003.60€ HT de l'entreprise Chalandon et la reprise du plafond avec des plaques de Placo pour un montant de 920€ HT.

Afin de financer ces travaux, Monsieur le Maire propose de solliciter les subventions suivantes :

Enveloppe parlementaire : sénateur Frécon : 2484.97€ soit 22.75%.

Enveloppe Départementale : 6253.34€ soit 57.25%

Ainsi que les communes de Viricelles et Virigneux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

APPROUVE les demandes de subventions mentionnées ci-dessus,

**DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour donner suite à cette délibération.

## **8- ABRIS DE TOUCHE**

Monsieur le Maire indique que l'association Plaine et Montagne a fait une demande d'installation d'abris touche.

Monsieur le Maire donne lecture des devis relatifs à cette installation

Travaux de maçonnerie pour un coût de 1250€ HT - entreprise NC Travaux

Abri touches pour un coût de 3800.10 € HT - entreprise SN Sport

Afin de financer ces travaux, Monsieur le Maire propose de solliciter les subventions suivantes :

Enveloppe parlementaire : sénateur Frécon : 1515.03 € soit 30 % de subvention

Participation des communes de Maringes/Virigneux/ Viricelles : 1010.02 soit 20%

Fédération Française de football 2525.05 € soit 50% de subvention

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE les demandes de subventions mentionnées ci-dessus,

## **9- TERRAIN DE LA SALVAGERE**

Pour la location de ce terrain, 3 demandeurs se sont fait connaître : Les 4 routes (CROZIER), EARL du pie vert et Toinon.

EARL du pie vert et Toinon ont été sélectionnés car ils comptabilisaient moins d'hectare.

## **10- QUESTIONS DIVERSES**

### **Déneigement :**

La GAEC Crozier avec qui nous avons une convention n'a pas pu assurer le déneigement car l'un d'entre eux était malade.

JC Farjon a aidé pour le déneigement.

Le conseil s'interroge sur la nécessité ou non de faire 2 conventions : une pour le chauffeur, une pour le tracteur.

### **Délégation adjoints :**

Monsieur le Maire précise qu'il a pris un arrêté pour retirer la délégation urbanisme à Monsieur Christophe Charvolin. Suite à ce retrait, le Conseil Municipal devra se prononcer sur le maintien de l'adjoint dans ses fonctions.

### **Club Loisirs Amitiés :**

Comme chaque année, le CLA va se réunir pour son traditionnel concours de belotte entre sociétaires. Jusqu'à présent, ces concours se déroulaient dans la salle de l'ancien presbytère. Cette année, ils demandent à occuper gracieusement la salle des fêtes car la petite salle est trop étroite pour le nombre de personnes et pas très accessible aux personnes en fauteuils roulants.

Le Conseil Municipal accorde cette requête sous réserve que la salle soit libérée pour 18h30 de manière à ne pas pénaliser le cours de gym qui suit cet horaire.